

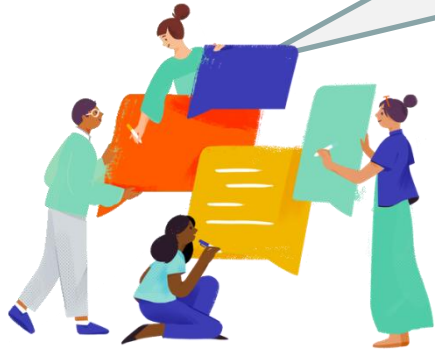


CODEV ARCHE Agglo

Restitution de l'avis sur le Projet de Territoire

18 janvier 2024
14h – Bureau Communautaire

Vous dites CODEV ????



Loi Voynet juin 1999
Loi engagement et proximité décembre 2019

➔ **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

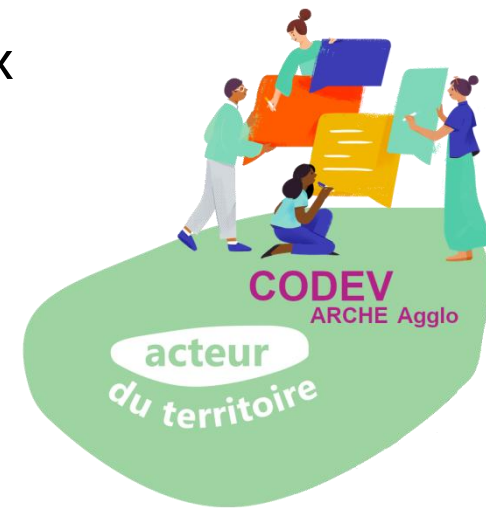
➔ une instance de démocratie participative

➔ un outil de consultation et d'expression des citoyens par l'intermédiaire de la société civile

POUR :

- **Donner des avis** et de faire des propositions aux élus de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo conformément aux principes de la démocratie participative.

- **Renforcer le débat public.**



Le CODEV d'ARCHE Agglo



52 membres
4 collègues

CITOYEN

32 membres

ASSOCIATIONS

8 membres

INSTITUTIONS

9 membres

PRIVE

3 membres

Un exécutif COLLEGIAL :
le Groupe de Fonctionnement

↳ coordonne les réflexions et travaux du conseil et en assure la cohérence globale, la gestion, la communication interne.

5 groupes thématiques de travail

📁 culture et communication

📁 économie emploi formation

📁 mobilité-aménagement

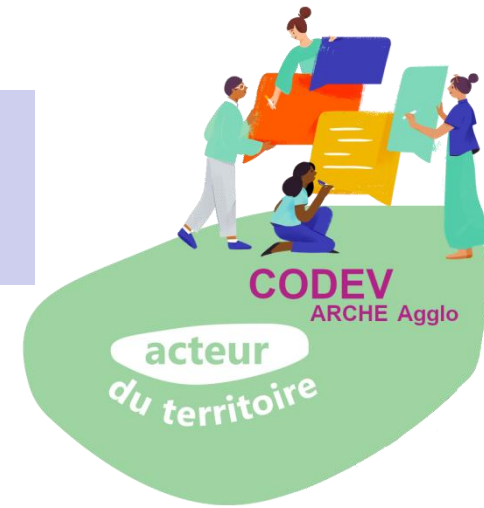
📁 nature-environnement-agriculture

📁 sante-social-cadre de vie

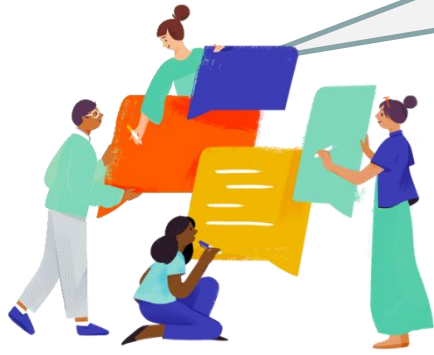
1 coordinateur
par groupe de
travail

CODEV
ARCHE Agglo

acteur
du territoire



Le CODEV en action depuis 2021



Participations aux travaux en lien avec les élus :

- aux ateliers HORIZON et aux travaux du Projet de Territoire
- aux travaux du Plan Climat Air Energie Territorial
- aux travaux des Comités de Partenaires

➔ 8 réunions

6
0
r
é
u
n
i
o
n
s

2021 sept : Installation des membres

2022 mai: Validation de la Charte et du règlement intérieur par le CODEV

sept: Validation de la Charte par ARCHE Agglo

2023

Deux saisines de ARCHE Agglo :

- Schéma cyclable
- Projet de Territoire

mars: Installation des 15 nouveaux membres

juin : Avis provisoire sur le Projet de Territoire

nov : Avis Définitif sur Projet de Territoire

14 réunions Plénières

27 réunions de Groupe Thématiques

11 réunions du Groupe de Fonctionnement

L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire

Les outils et moyens mis en œuvre

4 réunions Plénières

Réflexions au sein des groupes thématiques

Accompagnement par un consultant

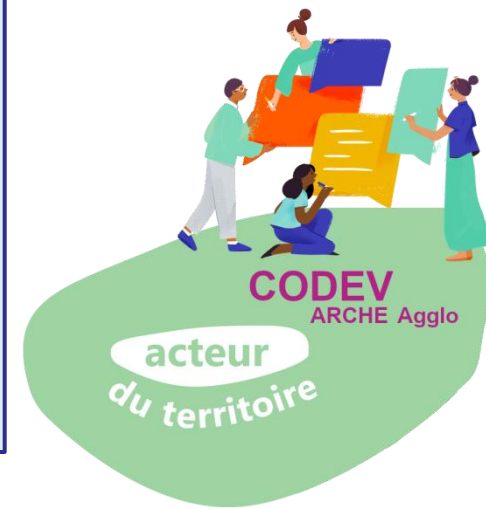
Rédaction de l'avis en ligne pour faciliter les échanges « inter plénières » des membres

Taux de participation global :

69 % de participation du CODEV

- **74 %** : 33 membres sur 43 des collèges
Citoyen, Association et Privé

- **33%** pour les **Institutions** 3 membres
sur 9 du collèg.



L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire

Les modalités de rendu de l'avis

Un avis ouvert aux propositions des groupes thématiques et des membres du Codev à titre individuel sur le mois de novembre

Un avis formulé en 2 parties :

- Avis synthétique
- Détail du travail collectif



1- Avis Synthétique du CoDev – nov 2023

Conformément aux missions confiées par le législateur, 35 personnes du conseil de développement ont examiné le projet de territoire d'ARCHE Agglo. Individuellement et au travers des groupes de travail, les membres du CoDev ont étudié chaque axe de ce projet. Le détail de ce travail collectif se trouvera en point 2 de ce rapport. Ce fut un long travail et pour en faciliter la lecture nous commencerons par une synthèse.

Voici les points clés que le CoDev a soulevés, ainsi que des suggestions pour y répondre

Ces suggestions visent à renforcer la charte de territoire en prenant en compte les préoccupations du CoDev et en intégrant des mesures concrètes pour répondre aux besoins de la communauté locale.

- **1.1 Premier point clé : Urgence climatique et biodiversité** : Le CoDev souligne l'importance de mettre en avant la prise en compte des enjeux climatiques et de la biodiversité dans toutes les actions du projet de territoire. Il est recommandé d'intégrer des critères relatifs à l'impact carbone et à la préservation de la biodiversité dans chaque fiche d'action.

Vous trouverez ci-dessous les recommandations du CoDev par thématique :

Transition écologique : Le CoDev s'interroge sur l'ampleur du projet de territoire par rapport aux enjeux climatiques. Il souligne l'importance de toucher un large public, y compris les entreprises et les particuliers, pour réussir la transition. La gestion de l'eau est identifiée comme un enjeu majeur, mais les actions proposées semblent insuffisantes, notamment en ce qui concerne les économies d'eau. Le CoDev encourage des actions telles que la promotion de l'agroécologie, la sensibilisation à l'utilisation de l'eau et le soutien aux entreprises engagées dans l'économie de la ressource en eau.

Transition énergétique : Le CoDev reconnaît les objectifs de neutralité carbone du territoire et les actions en faveur des énergies renouvelables, mais il estime qu'il faut aller plus loin en soutenant également les projets privés d'investissements photovoltaïques, la rénovation énergétique des bâtiments privés et s'assurer que les parcs photovoltaïques au sol n'aient pas un impact négatif sur la ressource agricole. Il souligne l'importance de soutenir les investissements des particuliers.



L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire



La conclusion de l'avis synthétique



Les points forts

- ➔ Démarche positive et, par certains aspects, innovante grâce à la large mobilisation des citoyens
- ➔ Les domaines tels que la mobilité, l'économie circulaire, le numérique et le « bien vivre » reflètent une cohérence entre les orientations et les actions
- ➔ Une orientation territoriale claire avec des objectifs ambitieux

L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire



La conclusion de l'avis synthétique



Les points d'amélioration



Calage entre certains objectifs et les actions envisagées



Précisions sur la temporalité, valeur prévisionnelle de l'investissement et la façon de financer les actions



Eclaircissement des critères de priorisations des actions par les élus

L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire



Les points clés suggérés par le travail collectif du CODEV



Mettre en avant la prise en compte des enjeux climatiques et de la biodiversité dans toutes les actions du projet de territoire.

Il est recommandé d'intégrer des critères relatifs à l'impact carbone et à la préservation de la biodiversité dans chaque fiche d'action.

Transition énergétique

Diversification des mobilités

Innovation

Développement économique circulaire

Urbanisme

Transition écologique

Modèles économiques alternatifs



L'avis du CODEV sur le Projet de Territoire



Les points clés suggérés par le travail collectif du CODEV



Certains objectifs et actions manquent de détails sur la manière dont ils contribueront à atteindre les objectifs de la charte.

Il est suggéré de fournir des informations plus précises et une présentation synthétique pour une meilleure lisibilité de la stratégie.

Politique de la jeunesse

Politique de l'handicap

Obsolescence de la résidence Roche de France

Pénurie des professionnels de la santé



Le CODEV et ARCHE Agglo en 2024



Les souhaits du CODEV pour se faire connaître

➔ Production d'un support de communication pour le « 41 »

➔ Améliorer notre communication externe

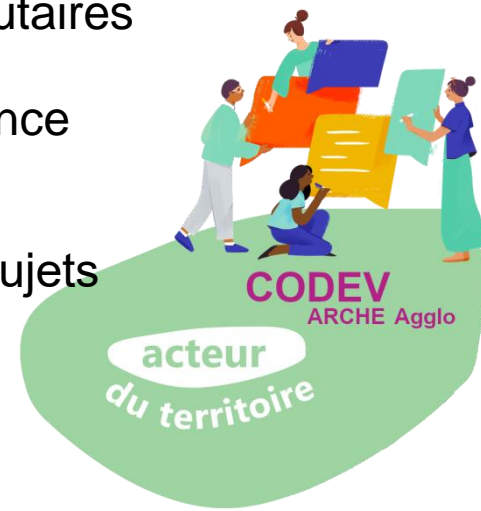
➔ Créer une page facebook

Les souhaits du CODEV pour mieux travailler en lien avec les élus

➔ Recevoir les dates et ODJ des conseils communautaires

➔ Formation des nouveaux membres à la connaissance d'ARCHE Agglo

➔ Poursuivre le lien avec les services d'AA sur des sujets thématiques



Le CODEV et ARCHE Agglo en 2024



Les souhaits du CODEV pour répondre confortablement aux saisines d'ARCHE Agglo

- ➔ Connaitre le calendrier de mise en œuvre des actions du projet de territoire
- ➔ Etre partie prenante dans la planification et l'élaboration des actions
- ➔ Etre informé très en amont d'éventuel nouveau projet impactant le territoire et être impliqué au sein de leurs comités de pilotage
- ➔ Quelles sont les étapes 2024-2025 ?



MERCI DE VOTRE ATTENTION

